

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 16 (1928)

Heft: 286 [i.e. 285]

Artikel: L'examen médical prénuptial

Autor: Kraft, Henry-C.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-259464>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

« sociale » dont il a été question ici même; puis Genève en septembre, avec notre Bureau temporaire habituel au moment de l'Assemblée plénière de la S. d. N. ? Sans parler d'autres Congrès qui touchent d'autres cercles féminins, comme la réunion des Femmes médecins à Bologne en avril, celle des Unions chrétiennes en juin, à Budapest, celle des Femmes abstinences en juillet, à Lausanne également, les innombrables Cours de vacances suffragistes, pacifistes, politiques, pédagogiques, etc., qui constellent le prochain été, et tant d'autres que nous ignorons sans doute ? Et en Suisse, n'avons-nous pas la Saffa, qui concentre sur le mois de septembre les Assemblées et Congrès de toutes nos Associations féminines nationales ? Qu'il y ait ainsi pléthore, personne ne le contestera, et notre regret est seulement que celles qui, à Amsterdam, ont voté avec un si joyeux enthousiasme la décision de tenir des Journées d'études en Suisse en 1928, n'y aient pas suffisamment réfléchi, et ne se soient pas rendu compte non plus que recommencer déjà sept mois plus tard, c'était peut-être bien vite...

C'est en tout cas ce que l'on ne pourra pas reprocher à la Commission de la Paix de l'Alliance la prochaine fois qu'elle organisera une nouvelle réunion. Car celle-ci ne pourra pas avoir lieu avant 1930, puisque l'an prochain tous les efforts, toutes les possibilités, seront concentrés sur le Congrès de Berlin. Après trois ans d'intervalle, nul doute alors que des « Journées d'études », dans quel pays que ce soit n'obtiennent un nouveau succès, ce dont nous nous réjouissons d'avance.

L'examen médical pré-nuptial ¹⁾

Toute la médecine actuelle se dirige du côté de la prophylaxie, pour mettre en pratique le vieux principe : Prévenir vaut mieux que guérir. La lutte contre les grands fléaux sociaux : la tuberculose, le cancer, les maladies vénériennes, l'alcoolisme, après avoir essayé de combattre l'état établi, a dû se porter du côté de la prévention de ces états morbides.

¹ Conférence faite à la réunion de printemps 1928 du Cartel romand H. S. M. A la suite d'une discussion nourrie, au cours de laquelle l'idée de vulgariser cette mesure de bonne prophylaxie fut approuvée, le Cartel vota une résolution en faveur de la création d'une consultation pré-nuptiale pour personnes nécessiteuses.

A l'occasion du Centenaire d'Ibsen

La femme dans l'œuvre d'Ibsen

... Remarquons que ce qui distingue un romancier ou un dramaturge, ce qui classe un Mauriac ou un Galsworthy, un Paul Hervieu ou un de Curel, ce sont les figures de femmes qu'ils ont dressées : leur variété psychologique, le degré de vie dont elles sont animées, la mesure de respect ou de mépris dont elles témoignent à l'égard d'une moitié appréciable de l'humanité. Un écrivain a-t-il quelque chose à dire ? C'est en général à une personnalité de femme qu'il confiera le dépôt de sa pensée. Ibsen n'échappe point à cette loi. Si l'on détachait de leurs cadres respectifs les grandes héroïnes de son théâtre et si on les plaçait bout à bout, quelle merveilleuse galerie de portraits n'obtiendrait-on pas ? et quelle n'en serait pas la variété vivante, en dépit de certaines parentés que nous allons nous attacher à marquer ! Il y aurait les révoltées et les résignées, les romantiques et les bourgeoises, celles qui, comme la Gina du *Canard Sauvage*, n'ont jamais jeté un regard à l'intérieur de leur âme, et celles qui comme l'inquiétante Rebecca de *Romersholt* ont abusé de l'introspection jusqu'à se dissoudre elles-mêmes (« J'ai perdu ma faculté d'agir »). Les deux notes extrêmes de cette gamme riche en dissonances, ce serait d'une part la douce Solveig qui vieillit et blanchit dans l'attente, immuablement fidèle, du grand vagabond *Peer Gynt* ; et ce

Des Etats-Unis nous arrive l'idée de l'examen périodique de santé, qui a été surtout mise en pratique par l'*American Society for the Control of Cancer*. Cette Société est en train de faire une réclame formidable dans tous les milieux, en recommandant l'examen périodique de santé pour toutes les personnes et à tous les âges. Elle a l'impression de pouvoir ainsi dépister les cancers au début, et en même temps toutes les maladies en voie de préparation.

Bien avant l'idée de cet examen de santé, l'idée de conseiller aux candidats au mariage de se faire examiner a été discutée, puis mise en pratique, dans de nombreux pays. On pensait à ce moment surtout aux enfants qui pourraient devenir, soit par hérédité, soit par infection, des malades à la charge de leurs parents ou de l'Etat.

Dans nos campagnes, cet examen médical pré-nuptial se faisait indirectement par le bon sens des parents. Une jeune fille aurait refusé celui qui aurait été déclaré inapte au service militaire. Il y a là dedans autant de coquetterie, à ne vouloir se promener qu'au bras d'un beau dragon, que de bon sens instinctif. Le jeune homme lui, cherchait plutôt comme compagne celle qui, sortant d'une famille en bonne santé, pourrait lui donner une nombreuse descendance, dont tout le monde est si normalement fier à la campagne. Dans les milieux financiers, le père de la jeune fille exige souvent de son futur beau-fils une police d'assurance-vie, qui n'est ordinairement accordée qu'à ceux qui sont en bonne santé. Mais pour tous les autres cas, on pense souvent que, l'amour aidant, tout s'arrangera. Or, que de tristesse, que de scandales, n'avons-nous pas vus, nous médecins ? Le mari surtout infectant sa femme, qui devient alors une invalide, ou met au monde des enfants tarés.

Il est donc naturel que ce soient les médecins qui essaient d'éclairer le public en lui montrant l'avantage et la nécessité de l'examen de santé en général, et de l'examen médical pré-nuptial en particulier. Pour ce dernier, il serait aussi important de s'occuper du côté moral et social qui est de toute importance, mais que cela nous entraînerait trop loin de traiter ici.

L'examen médical en vue du mariage a été l'objet dans tous les pays de discussions extrêmement intéressantes, et est la conséquence logique des différentes campagnes qu'ont menées

serait d'autre part Nora la révoltée (*Maison de Poupées*), qui prend son sac de voyage et quitte à minuit son mari et ses enfants en invoquant les droits sacrés de la personnalité.

A tout seigneur tout honneur : c'est par Nora, précisément, que nous allons commencer la revue des grandes indépendantes selon Ibsen. *La Maison de Poupées* ne fut-elle pas, il y a une cinquantaine d'années, la bombe qui fit explosion dans les centres bourgeois du monde entier, et Nora ne résume-t-elle pas en elle-même tout l'intérêt du drame, à tel point que la pièce fut représentée en Allemagne sous ce titre unique : *Nora* ? Dans nos milieux latins, le scandale du départ de l'épouse et de la mère fut particulièrement ressenti ; je me rappelle avoir assisté bien avant la guerre à une représentation de *Maison de Poupées* sur une des meilleures scènes de Paris : quand Nora revient avec son petit sac, et prend durement congé de son mari sans passer auprès de ses enfants, de l'air d'une femme qui va au bureau de poste de son quartier, une vague de froid passa sur le public choqué ; quant à l'interprète, elle semblait de bois ; je gage qu'il ne se trouva pas dans la salle une seule sympathie pour suivre ni la voyageuse ni même l'auteur, qui s'était servi d'elle pour nous inspirer le mépris de la femme-poupée, cette création de l'égoïsme masculin.

Je viens de relire *Maison de Poupées*, justement considérée comme le chef-d'œuvre par l'extraordinaire charme vivant de Nora, par la ligne simple, nette, claire, d'une action bien graduée, et je me persuade que Nora a été totalement méconnue, qu'elle n'est point une révoltée, même pas une affranchie,

les Ligues de prophylaxie antituberculeuse et antivénérienne tout spécialement. Suivant les mentalités, on a été plus ou moins sévère, cet examen étant obligatoire dans quelques pays, simplement recommandé dans d'autres.

En Europe, les pays scandinaves ont établi une obligation légale. La Suède a, dès 1915, interdit le mariage d'une façon absolue ou relative aux personnes atteintes d'aliénation mentale, ou de syphilis à la période contagieuse. La Norvège possède depuis 1919, une loi matrimoniale rendant aussi obligatoire le certificat d'aptitude, qui, pratiquement, oblige les futurs mariés à remplir le questionnaire suivant :

1. Existe-t-il entre vous et votre futur conjoint des liens par naissance ou mariage s'opposant à une union entre vous, conformément aux articles de la loi matrimoniale ?
2. Avez-vous été marié précédemment, et si oui, avec qui ?
3. Avez-vous des enfants nés hors du mariage, et si oui, combien ?
4. Etes-vous atteint : a) de syphilis à la période contagieuse ; b) d'une autre maladie vénérienne encore contagieuse, d'épilepsie ou de lèpre ?

Toute fausse déclaration peut entraîner jusqu'à 2 ans d'emprisonnement.

Au fond ces pays n'autorisent le mariage de personnes atteintes de maladies contagieuses, d'épilepsie ou de lèpre, que si leur futur conjoint a été mis au courant de leur état de santé, et que les deux fiancés ont été informés par un médecin des dangers qu'ils encourent pour eux et pour leurs descendants.

Les lois en vigueur aux Etats-Unis d'Amérique, où cet examen a été aussi institué légalement, sont encore plus strictes dans quelques Etats.

Les autres pays n'ont pour le moment encore que des sociétés qui recommandent cet examen, et les Pays-Bas peuvent, à cet égard, nous servir d'exemple. La Société néerlandaise en faveur de l'examen pré-nuptial fait, dans un certain nombre de communes, distribuer aux fiancés, par le Bureau de l'Etat-civil au moment de la publication des bans, une brochure intitulée : *Conseils importants pour les candidats au mariage*, dont le texte très bien fait et raisonnable correspond à notre mentalité. Il y est recommandé simplement aux futurs époux de passer une visite médicale, en leur démontrant les responsabi-

lités de la procréation, et l'importance de la santé des époux. Une consultation pré-nuptiale fonctionne à Amsterdam avec plein succès. En Allemagne dès 1917 l'opinion, se prononce contre toute mesure de contrainte et contre toute obligation d'examen, en reconnaissant pourtant les avantages de celui-ci et en le recommandant vivement. Des consultations pré-nuptiales fonctionnent à Dresde, à Hambourg, à Magdebourg, et dans certaines de ces villes les caisses locales d'assurances contre les maladies supportent les frais d'examen. Le secret professionnel est maintenu rigoureusement, laissant les fiancés absolument maîtres de leur décision.

En Autriche, des consultations analogues fonctionnent à Vienne ; il en est de même en Belgique (Anvers et Bruxelles), et en Italie (Milan).

En France, l'examen médical en vue du mariage est conseillé depuis 25 ans par la Société française de prophylaxie sanitaire et morale, et le Prof. Pinard, le grand défenseur de l'enfant en France, a même rédigé un projet de loi ainsi libellé :

Tout citoyen français désirant contracter mariage ou remariage, ne pourra être inscrit sur les registres de l'état-civil que s'il est muni d'un certificat médical, daté de la veille, établissant qu'il n'est atteint d'aucune maladie contagieuse.

Les adversaires de l'obligation semblent pourtant prédominer en France.

En Suisse, le Code interdit le mariage aux personnes atteintes de maladies mentales. En outre, certains degrés de parenté l'excluent, et la limite d'âge est de 18 ans pour la femme et de 20 ans pour l'homme. Des vœux ont pourtant été émis par différentes associations féminines, et dans un rapport de la Ligue vaudoise contre le péril vénérien, le Dr Georges Cornaz se déclare partisan de l'examen pré-nuptial, sans vouloir le rendre obligatoire. A Zurich et à Bâle, des consultations ont été ou seront organisées. En outre, à la suite d'une communication que j'ai eu l'honneur de faire sur ce sujet à la Société de gynécologie et d'obstétrique de la Suisse romande en janvier 1928, celle-ci admit, après discussion, de vulgariser l'idée de l'examen pré-nuptial non obligatoire en recommandant la remise aux fiancés, au moment de leur passage à l'état-civil, d'une brochure explicative. Ce vœu a été transmis à la Société suisse d'hygiène.

moins encore une prophétesse. La ravissante Nora est tout simplement, par tempérament et par vocation, une bonne petite bourgeoise qui a été mal élevée et s'en aperçoit, et qui a gros cœur parce que le mari sur lequel elle comptait pour l'appuyer dans une heure critique, la désavoue cyniquement : Nora, jolie ignorante au cœur chaud, avec qui son père a joué, avec qui son mari joue, et qui a commencé elle-même à jouer avec ses trois enfants ; Nora qui a toujours été gaie, mais qui n'a jamais été heureuse (c'est elle qui le dit), a commis un faux pour se procurer une somme nécessaire au rétablissement de la santé de son mari. Elle s'est mise dès lors entre les mains d'un usurier qui la harcèle, et pour faire honneur à ses échéances, celle que son mari appelle « l'étourneau », « l'alouette », « l'écureuil », s'enferme la nuit pour faire de la copie et retranche sévèrement sur toutes ses dépenses. En apparence, elle demeure l'oiseau chanteur ; elle dansera toute une nuit la tarentelle dans un costume de pêcheur napolitain pour ravir les yeux de son mari ; elle frappera des mains, en pleine angoisse, parce que le ciel printanier est bleu. Délicieuse humeur ! Mais voici où le drame se noue : le créancier de Nora, qui a eu à se plaindre d'Helmer, le mari, lui jette à la face le secret de Nora ; ce pauvre secret qui a l'air louche et qui n'est qu'un mystère de tendresse. Que va faire Helmer ? Nora, frémissante, espère et redoute tout à la fois ce qu'elle appelle « le plus grand des prodiges » ; son mari la couvrant, se déclarant coupable à sa place, l'aimant, en un mot. Au lieu de cela, le bourgeois Helmer le prend de haut, la déclare déchue de ses droits maternels,

lui fait l'aumône d'un amour de pitié, et, finalement, la ravale à son rang de « poupée » méprisée et chérie. Que reste-t-il à cette femme sans enfants et sans mari — puisqu'elle vient de découvrir qu'elle a vécu huit ans durant aux côtés d'un étranger — sinon la fuite ? Elle partira donc, les yeux dessillés et le cœur meurtri. Mais ne nous y trompons pas, c'est simplement une femme qui s'en va pour reconnaître sa route. Il ne faut pas l'écouter quand elle prononce sur un ton sec les grands mots qui lui ont été soufflés par un écrivain en mal de thèse sociale : « J'ai d'autres devoirs aussi sacrés, mes devoirs envers moi-même. » — « Je crois que je suis avant tout un être humain au même titre que toi... ou au moins que je dois essayer de le devenir. » Nous croyons que Nora, la vraie Nora, reviendra. La douleur qui la rend si dure, un sanglot partant du siège sur lequel le mari s'est effondré, tout nous laisse espérer qu'au lendemain d'une double « conversion », d'une double évolution, l'union superficielle de ces deux êtres pourra devenir, suivant les propres termes de Nora, un vrai mariage. « Le plus grand des prodiges » ?

Nora n'est révoltée que par occasion et je dirai par raccroc. De même, Mme Alving (*Les Revenants*), associée à un mari indigne, ne s'est affranchie en apparence de ses devoirs de famille que pour tenter de sauver la famille en la personne de son fils, et sa dignité héroïque l'a émancipée sur d'autres points. Au contraire, on peut affirmer de Rebecca West (*Rosmersholm*) qu'elle représente l'affranchie dans sa terrible intégralité, dans sa pleine lucidité de conscience. Et cependant,

Pratiquement, j'estime que cet examen de santé pour candidats au mariage, devrait être annexé à un examen de santé en général. Ces consultations rendraient service aux indigents et les médecins feraient à leurs consultations privées l'examen des candidats non indigents. Ces examens correspondraient à peu près à l'examen médical que l'on demande pour l'admission à toute caisse d'assurance contre la maladie ou à un examen pour une assurance-vie. La distribution d'une brochure simple et courte par l'état-civil, au moment de la publication des bans, préviendrait les fiancés de l'importance qu'il y aurait pour eux de se faire examiner médicalement avant de fonder un foyer.

D^r Henry-C. KRAFFT,

Chirurgien-chef de l'Infirmerie et de l'Ecole
d'infirmières de „La Source“ (Lausanne).
Gynécologue du Dispensaire de „La Source“.

Lettre de Chine

N. D. L. R. — Nos lecteurs savent sans doute que la Ligue Internationale des Femmes pour la Paix et la Liberté a envoyé, durant ces derniers mois, deux de ses membres, M^{me} Camille Drevet et Miss Edith Pye, faire sur place une enquête sur la situation politique en Chine, une enquête du même genre faite en Irlande, lors des troubles qui précédèrent la reconnaissance de l'autonomie de ce pays, ayant donné les meilleurs résultats, et permis de dissiper bien des causes de conflits. Nous empruntons au Bulletin de la L. F. P. L., Pax, la lettre suivante que lui a adressée l'une des deux déléguées sur la fin de ce voyage, et que l'on lira avec intérêt, vu les détails qu'elle apporte sur la situation féministe en Extrême-Orient.

Le 5 mars.

...Nous sommes arrivés à Canton à 8 h. 20 du matin, par une pluie torrentielle. C'est la première fois que le temps nous est si défavorable. M^{lle} Yan Isit Law, la très compétente secrétaire chinoise de la Y. W. C. A., qui est aussi doyenne de l'Université féminine de Linghon, était venue à notre rencontre et nous a invitées à séjourner à l'Université dont nous étions les hôtes. On nous a d'abord menées au siège de la Y. W. C. A., qui accomplit un travail d'ordre social et éducatif très important, et qui a fait bâtir une belle école dans laquelle on donne un enseignement professionnel varié.

Après avoir pris le lunch dans un restaurant chinois, on nous a emmenées en auto visiter la ville, qui est des plus intéressantes, car elle montre comment les Chinois, quand ils le veulent bien, arrivent à moderniser une cité. Il y a encore quelques-unes des anciennes rues, si étroites qu'on peut difficilement y passer à deux de

front, entre les échoppes qui, avec leur éventaire sous l'auvent, offrent aux regards des objets de cuivre, des pièces d'ameublement en bois noir, des bijoux, des broderies exécutées sur place par les apprentis. Dans leur arrière-boutique, ces échoppes recèlent de magnifiques ouvrages en bois sculpté, avec des inscriptions dorées, et leur atmosphère obscure et mystérieuse a quelque chose d'attirant... Les rues modernes forment avec ces ruelles un contraste frappant; elles sont bien dessinées, avec de bons trottoirs au-dessus desquels s'avance le premier étage, que soutiennent des piliers à base rectangulaire, très joliment décorés et peints.

Comme nous avions manqué le bateau qui nous aurait ramenées à l'Université, nous avons été ramenées dans un canot manœuvré à la rame, qui ressemblait à une gondole et décoré joliment de fleurs peintes. L'équipage ne se composait que de femmes vêtues de pantalons noirs, de courtes vestes, d'aspect à la fois souple et robuste.

M. Laird, professeur de chimie à l'Université, et sa femme nous firent le plus charmant accueil. Leur maison fut aussi la nôtre pendant tout notre séjour. Naturellement, leurs enfants et eux parlent couramment le chinois. Tous les professeurs, chinois et étrangers, semblaient former une famille très unie. Le lendemain, nous avons visité le Collège et son très important département pour le développement de l'agriculture qui est en train de réformer l'industrie des rers à soie dans le sud de la Chine. L'après-midi, il y avait une réunion à laquelle assistaient les femmes des professeurs chinois aussi bien que celles des professeurs étrangers, environ 40 en tout. J'y ai pris la parole et M^{lle} Law me traduisait.

Dans la soirée, nous avons eu une charmante réunion avec les étudiantes. Nous avons décidé que Camille Drevet parlerait en français et que je la traduirais. Puis je leur ai transmis le message de Sommerville College (Collège de jeunes filles à Oxford), qui les a particulièrement touchées, et je leur ai résumé les autres messages, n'en donnant que l'essentiel. Une discussion très intéressante a suivi, puis elles ont chanté pour nous et Camille Drevet a chanté également. Enfin, nous avons passé une soirée amicale très agréable.

7 mars.

L'événement important du jour a été un meeting du Club international des Femmes et de la Y. W. C. A., qui nous ont offert le thé. Il y avait environ 50 femmes présentes, la plupart chinoises. J'ai pris la parole là, et aussi le soir dans une réunion religieuse à laquelle assistèrent environ 250 étudiantes. Miss Law traduisait en chinois. Camille Drevet a parlé très brièvement dans l'après-midi et le soir elle a chanté deux cantiques qui ont beaucoup plu.

8 mars.

Il y a eu de grandes hésitations et des conciliabules avant qu'on se décidât à célébrer la Journée internationale des Femmes; mais

Rebecca ne se fait-elle pas dire par le recteur Kroll, conservateur impénitent :

« Votre esprit s'est approprié tout un fond d'idées et de convictions nouvelles. Vous avez acquis quelque connaissance des travaux accomplis dans certains domaines et qui paraissent renverser tel ou tel principe considéré comme immuable. Mais tout cela est resté chez vous à l'état de notion... Cela ne vous a pas passé dans le sang. »

Ne l'entendons-nous pas frémir et protester quand on lui révèle sa qualité de fille illégitime ? « Vous avez conservé certains préjugés », lui dit Kroll. — « Il paraît que oui. » Cette Rebecca est une eau verte et profonde, limpide aussi par zones, sur laquelle on ne se penche pas sans vertige. N'oublions pas, toutefois, quand nous apprécions la plus redoutable des créations féminines d'Ibsen, que nous n'avons pas l'habitude, nous autres humains, de faire pénétrer la lumière jusqu'aux profondeurs de conscience que Rebecca atteint de son regard impitoyable, et que si elle s'examine publiquement au dernier acte, ce n'est point par cynisme, c'est par esprit de pénitence et (le mot y est) d'expiation. Que dis-je ? Rebecca pénètre bien en deça de sa propre conscience, jusqu'à ces régions de pénombre si chères à nos contemporains.

Rebecca West, jeune et hardie, est venue s'installer chez le pasteur Rosmer, homme estimable mais de faible volonté, sous le prétexte de donner des soins à sa femme, la triste Félicie. En réalité, Rebecca est venue pour libérer Rosmer du joug de la vieille orthodoxie, avec cette arrière-pensée de le libérer

aussi, s'il se peut, de la présence de sa femme et de l'incurable mélancolie d'un foyer sans enfants. C'est ici que nous nous engageons dans les sentiers sombres de l'inconscient. Par une série de demi-suggestions; savamment graduées, Rebecca détermine Félicie à se supprimer elle-même : on voit un jour la malheureuse prendre la passerelle qui traverse le torrent et disparaître dans les eaux écumantes... Rebecca, à l'heure des aveux, déclarera, pathétique : « N'y a-t-il pas dans tout être deux sortes de volontés ? ... A chaque pas que je tentais, j'entendais comme une voix intérieure qui me criait : « Tu n'iras pas plus loin ! » ... Et néanmoins, je ne pouvais pas m'arrêter... C'est ainsi que ces choses-là se passent. » Au lendemain de ces événements qu'il n'a pas compris, Rosmer a donné sa démission de pasteur, mais il se maintient sur un plan moral très élevé. Il travaille à l'avènement de la « vraie souveraineté populaire » ; nous connaissons ce galimatias. Il ne peut être question de mariage entre lui et Rebecca; mais ils continuent à vivre ensemble dans une intimité intellectuelle et morale profonde et chaste; et Rebecca y a quelque mérite, car elle aime Rosmer comme les froides héroïnes d'Ibsen savent aimer : avec la violence d'une tempête fondant sur la mer. La scène où elle crie son amour, et où sa passion apparaît épurée par le renoncement, est purement splendide.

Tout ce fond obscur du drame n'est que pressenti par les principaux acteurs du drame. Il faut une intervention du dehors, un brusque jet de lumière, pour faire trouée dans les faits et dans les âmes. C'est alors que Rebecca se dévoile et